



Parlons de vous : l'enquête de la CGT sur la rémunération à GRDF

La FNME-CGT lance une campagne d'analyse sur les éléments de carrière des agents de GRDF pour un avenir professionnel transparent et équitable !

Pourquoi cette campagne ?

Transparence

Chaque salarié mérite de connaître les critères qui régissent sa carrière. Nous voulons garantir une visibilité totale sur les opportunités d'évolution professionnelle.

Équité

Tout salarié doit être traité de manière juste, équitable et sans discrimination. Cette campagne vise à mettre en lumière les pratiques en matière de promotion et de mobilité interne.

Respect des réglementations

Nous veillons à ce que toutes les situations individuelles respectent les textes réglementaires et les accords collectifs en vigueur, afin de faire respecter vos droits.

Que recherchons-nous au travers de vos réponses ?

Nous souhaitons analyser vos situations individuelles au travers de thématiques telles que la reconnaissance des diplômes, les NR à l'embauche, l'expérience professionnelle, les congés maternité, ou encore le handicap. Mais d'autres sujets seront également abordés.

Quelle est la finalité de cette enquête ?

D'un point de vue global, vos réponses serviront à réaliser des statistiques générales sur le respect des textes applicables.

D'un point de vue individuel, elles seront décryptées en fonction de règles que nous avons fixées.

En fin de questionnaire, le site internet vous proposera une synthèse qui, selon le niveau d'alerte et avec votre accord, pourra nécessiter d'approfondir les thématiques en écart.

Comment et quand participer ?

Nous vous invitons à répondre à notre questionnaire du 05 Mai au 30 Juin sur le site : www.parlons-de-vous.com

Pour répondre au questionnaire, **vous aurez besoin de votre fiche C01.**

[Téléchargez-la dès à présent sur Digit'All RH en cliquant ici.](#)



Participez ici !



**Pour répondre,
cliquez ici !**



**L'enquête de la CGT GRDF
sur votre situation individuelle
ouverte aux agent·es statutaires de GRDF**